

### *Les subsides*

d'industries. L'idée était donc de ramener l'argent produit par les redevances en Alberta dans le contexte national et de l'employer de manière à nous rendre autonomes dans le domaine de l'énergie en 1990. Voilà pourquoi la banque de l'énergie s'impose. Ce n'est pas comme Petro-Canada. L'une des principales raisons est de recycler l'argent du fonds d'épargne et du patrimoine de l'Alberta et de le répartir aux fins de l'autarcie énergétique dans les différentes régions du pays. Nous ne voulons pas que l'argent soit investi en Alberta parce que nous ne pouvons soutenir pareille croissance. La croissance est trop rapide, si nous devons tirer tout le pétrole dont nous avons besoin des seuls sables pétrolifères.

Permettez-moi de parler de récupération tertiaire. Quel effet croyez-vous que la récupération tertiaire aura? On se livre déjà à la récupération secondaire en de nombreux endroits de l'Alberta. L'accroissement maximal de la production, c'est-à-dire le taux d'accroissement de la production qu'on prévoit dans le cas de la récupération tertiaire, varie de 150,000 à 200,000 barils par jour tout au plus. Cela prolongera la vie productive du gisement, mais cela n'augmentera pas beaucoup le taux d'accroissement de la production. En fait, les prévisions les plus optimistes font état de 150,000 à 200,000 barils par jour alors que la production par des moyens classiques diminue en même temps de 100,000 barils par jour en un an. Dans dix ans, l'approvisionnement en provenance de l'Alberta sera tombé de 1.5 million de barils par jour—pour le pétrole classique—à 500,000 barils par jour.

Monsieur le président, au début de mon intervention, j'ai posé trois questions que je vais répéter dans l'espoir que le secrétaire parlementaire pourra y répondre. J'ai d'abord demandé au ministre s'il dirait au comité la façon dont nous sommes le plus susceptibles de parvenir à notre autarcie énergétique en 1990 en ce qui concerne l'approvisionnement en pétrole canadien. Je lui ai ensuite dit qu'un des moyens d'y arriver consistait à construire 12 raffineries pour le pétrole extrait des sables bitumineux, tâche colossale, très onéreuse et extrêmement compliquée. En fait, la construction de ces usines de traitement des sables bitumineux créerait de très nombreux débouchés en Ontario puisque 60 p. 100 des valves, de la tuyauterie, des instruments et autres sont fabriqués dans le centre du Canada, en Ontario et en partie au Québec. La construction d'une de ces usines créerait un regain d'activité au centre du Canada.

La deuxième question que j'ai posée portait sur le coût de l'autarcie énergétique.

Troisièmement, j'ai demandé d'où cet argent allait venir. Va-t-il venir des Américains, de l'étranger, des investisseurs étrangers, des contribuables canadiens ou de l'industrie énergétique existante?

Pour finir, j'ai demandé quand nous allions commencer à accumuler des capitaux. Si nous voulons construire des usines de traitement des sables bitumineux ou des raffineries de pétrole lourd, comme le premier ministre de l'Alberta l'a dit hier, il nous aurait fallu commencer il y a quelques années. On investit et on accumule des capitaux pour la construction de ces deux usines qui vont coûter environ treize milliers de dollars. Il ne faut pas perdre de temps. Il s'impose d'agir maintenant. Il faut que nous commencions à accumuler de l'argent maintenant et nous assurer qu'il sert bien à garantir notre approvisionnement en énergie. Nous devons supporter le

fardeau de l'augmentation des prix pour développer l'activité dans le domaine de l'approvisionnement mais également pour développer l'activité dans les industries manufacturières du centre du Canada parce que—comme je l'ai dit tout à l'heure—chaque fois que nous construisons une usine d'extraction du pétrole des sables bitumineux, le centre du Canada doit fournir la quasi-totalité du matériel, de l'équipement, des instruments, de la technique d'exploitation, et le reste. C'est pourquoi il est bon pour tout le pays que nous subvenions à nos besoins en énergie grâce à nos propres ressources, au lieu d'importer du pétrole.

[Français]

**M. Pinard:** Je voudrais faire un rappel au Règlement, monsieur le président. Le président du Conseil privé et ministre du Revenu national (M. Baker) a fait état de son intention d'avoir ce soir, à la Chambre des communes, en comité plénier, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. MacKay). Et nous avons compris que cet après-midi nous discussions d'énergie avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn), et parce qu'il devait prendre l'avion pour l'Ouest au cours des dernières minutes avant 6 heures, nous avons compris que notre groupe pourrait ce soir poser des questions et intervenir au sujet du ministère de l'Expansion économique régionale.

Je comprends que vous avez la discrétion de donner la parole à qui vous voulez à la Chambre, mais peut-être n'étiez-vous pas au courant de cette entente, et je suis convaincu que les députés de notre côté qui s'intéressent aux questions énergétiques se feront un devoir d'être présents à la Chambre mercredi, vendredi ou la semaine prochaine pour entendre les réponses ou les objections qui ont pu être posées et également pour répliquer aux réponses s'ils ne sont pas satisfaits. Mais si ce soir nous devons discuter d'énergie, nous aurions aimé qu'on ne fasse pas état d'une entente intervenue cet après-midi, car ce soir, à la Chambre, nos députés, nos critiques en matière d'énergie, auraient pu au besoin donner la réplique.

Alors, je demande tout simplement que l'on respecte l'entente intervenue et que l'on continue à poser des questions et à intervenir au sujet du ministère de l'Expansion économique régionale. D'ailleurs, le seul ministre présent à la Chambre ce soir à part celui des Travaux publics (M. Nielsen) qui n'est pas intéressé à ce sujet, c'est le ministre de l'Expansion économique régionale plutôt que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

[Traduction]

**Le président:** Le secrétaire parlementaire souhaite-t-il parler de l'objection qui a été soulevée?

**M. Jarvis (Willowdale):** Oui monsieur le président. Sauf erreur, le comité a décidé cet après-midi de poser une série de questions au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. On était en train de poser ces questions quand la séance a été suspendue à 6 heures et elles sont demeurées sans réponse. Je croyais que nous aurions l'occasion de répondre quand la Chambre se formerait de nouveau en comité. Je suis en mesure de répondre à ces questions. Le président a accordé la parole au député d'Edmonton-Est qui vient de faire ses remarques et de poser des questions. Je signale au comité que les réponses aux questions ne sont pas longues, après quoi le ministre de l'Expansion économique régionale qui est ici sera prêt à répondre à des questions, comme il avait été entendu.